Case
FRC
5549

LA MITRE RENVERSÉE,

OU

LE FEU DE L'ENCENSOIR ÉTEINT;

ET PASSION

DU CLERGÉ SÉCULIER ET REGULIER.

Revue, corrigée & augmentée.

Depoſuit potentes de ſede. Luc 1, v. 52.

A l'irréligion qui corrompit la terre
Faut-il attribuer un principe étranger ?
Le Philoſophe au Ciel n'a déclaré la guerre
Qu'après que le Pontife eut oſé l'outrager.
. . . . . .
. . . . . .
Là, l'eſclave timide a ſupplanté ſon maître ;
L'horreur a déchiré ſon maſque & ſon bandeau ;
Le Prélat va céder ſa mître à l'humble Prêtre
Qui vécut indigent dans un obſcur hameau.

Par un Vicaire de Saint-Julien-le-Pauvre de Paris.

A PARIS,

Dans les décombres de l'Archevêché ; & ſe trouve chez Mrs. les Abbés Maurri, Poule, ainſi que chez Beaumarchais, Linguet, Seguier, d'Eſpremenil ; & en général chez tous les Réligieux.

Le 9 Avril 1790.

MLW10135

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

LA MITRE RENVERSÉE,

OU

LE FEU DE L'ENCENSOIR ÉTEINT.

Venit finis, ecce dies; ecce venit. Ezech. 8.

LE ſommeil des *Prêtres* éveilla la Nation, voyant le feu de l'encenſoir éteint ; un génie (1) pénétra dans le Sanctuaire, ſe mit debout ſur l'Autel, & là, reprocha aux écrivains, aux beaux eſprits, aux moraliſtes, aux réformateurs du jour, de rechercher avec trop d'attention & de complaiſance les vices du Clergé, d'exagérer ſes moindres écarts, de revenir ſans ceſſe ſur ſa tiédeur, ſa diſſipation, ſa frivolité, de pourſuivre avec trop d'emportement & d'amertume, les crimes de quelques-uns de ce Corps, égarés par des paſſions ardentes, qui ont eu le malheur de ſe rendre coupables.

Mais d'après le tableau des mœurs d'un grand nombre . . . . . d'après la rigueur des Canons ; d'après les déclamations violentes que ſe permi-

(1) L'Abbé Maurri.

rent les Docteurs de l'Eglise eux-mêmes, contre les scandales du Sanctuaire; d'après l'éminente & angélique idée qu'ils donnerent dans toutes les pages de leurs écrits imprimés, de la dignité du Sacerdoce, nos Ecrivains ne paroissent-ils pas fondés dans leur inquisition & dans leur poursuite? Que l'on jette les yeux sur les escroqueries & les forfaits de l'Abbé B..... d'abord Chanoine, puis Prévôt, puis Prieur, puis Grand Vicaire du libidineux Evêque de . . . . . puis infâme complaisant de l'Abbé de . . . . qui a légitimé, par deux faux actes, des enfans de . . . . . qui vendoit toutes les Cures dans le Dioceſe de . . . . . recruteur de diverses maisons de plaisir qu'avoit l'Evêque de . . . . . Que l'on lise les détails des incestes de l'Abbé B..... les goûts, les habitudes des PP. R. & S..... Que l'on lise l'article de la mort de l'Evêque de . . . . . on verra de quel opprobre le Clergé est couvert, & combien ces scandales ont propagé la corruption.

Mais ces écrits sont des libelles calomnieux, ajoute le Clergé : pourquoi donc les ours, qui vengerent la mort d'Elizée, n'ont-ils pas dévoré les menteurs sacrileges, les libellistes effrontés.

Oh ! si le Sacerdoce eût conservé son attitude noble, sa phisionomie céleste, Voltaire, oui Voltaire lui-même, subjugué par ses rayons imposans, se fût tenu en sa présence avec le respect de l'aigle qui plane devant le soleil (1).

Le Clergé réclame contre sa réforme. Quoi cependant de mieux vu dans ces tems malheureux,

---

(1) Lisez le Catéchisme d'un Citoyen, & le Parallele des bons & des méchans.

où une légéreté ſyſtématique fait flotter les têtes ; où une perverſité profonde engourdit les ames, où un égoïſme déſolant frappe la grande ſociété d'une paralyſie preſque incurable ! De quel génie, de quelle vertu le Clergé n'a-t-il pas beſoin pour remuer, pour régénérer une maſſe d'êtres qui ſommeillent ſur les grelots du délire, & faire ſuccéder à une ignoble incurrie, aux ſourds battemens, aux contrariétés nuiſibles de l'intérêt perſonnel, l'unanimité généreuſe, l'harmonie conſolante, l'activité expanſive & féconde de l'eſprit public, en un mot, les bonnes mœurs ! quoi de mieux vu, dis-je, que la réforme du Clergé, de ces êtres chez qui l'égoïſme eſt devenu la Loi ſuprême ! Ces vampires toujours inſatiables du ſang des pauvres, après avoir donné la mort à la Nation diſperſée, vont enfin expirer ſous le glaive de la Nation réunie ; oui ces voluptueux, dont les entrailles de fer n'entendirent jamais les cris du pauvre ſouffrant, vont être réformés ; c'eſt un bien pour eux, puiſqu'ils échapperont aux torches incendiaires de la ſédition, qui s'allument juſtement contr'eux. Mais à l'aide de la réforme, ces hommes dont la probité eſt un problême, les mœurs privées un ſcandale, vont devenir juſtes malgré eux. Tout le Sacerdoce de la croſſe à la ſimple tonſure, s'il n'eſt vertueux, au moins le paroîtra.

La corruption de vos mœurs, *Meſſieurs* les preſtolets, a corrompu celles de vos ouailles ; elle eſt la ſource & la mere des déſordres qui agitent & ſecouent ſi furieuſement notre conſtitution. Une ſociété où les chefs ſont ſans mœurs, eſt eſſentiellement ſans frein : un luxe inſenſé vous dévore, Miniſtre des Autels ; vous êtes ſans éner-

gie., injuſtes par pareſſe , durs par ſyſtême , & pervers ſans remords. La dépravation de vos mœurs eſt pouſſée à un tel point, que les excès les plus ſcandaleux parmi vous ne ſont plus ſcandale : combien d'autres abus parmi vous ſe montrent-ils ! Le luxe qui vous dévore , vous enleve le tendre amour des hommes ; ce luxe qui indiſpoſe contre vous , eſt le fruit des travaux du pauvre ; vos fantaiſies faméliques , vos paſſions ruineuſes , vos profuſions indiſcretes , en un mot, vos vices , cortege trop ordinaire qui vous accompagne , ſont la cauſe de votre perte.

Comment voulez-vous détourner les nuages qui viennent altérer le calme de vos brebis ? comment conjurerez-vous l'orage , lorſque par votre conduite vous l'attirez ſur vous ?

En vous réformant on ne vous blâme pas tous , mais la majeure partie ; en demandant votre réforme on n'attaque pas le Sacerdoce , mais la partie défectueuſe ; on retranche les mauvais & inutiles rameaux pour conſerver le tronc ; ſi tous nos illuſtres croſſés étoient des *Juigné*, des *Pompignan* , les Curés ſeroient des *Mendruel* , & les Moines des *Jaillard* ; les hommes des freres ; il n'y auroit plus de malheureux ſur la terre ; on y verroit regner l'Evangile , la paix , & l'âge d'or ; au contraire , on voit des Docteurs verſatils , des Caſuiſtes commodes , qui , à la vérité , ont de bons principes pour la Chaire , d'égales pour les cercles , & d'excellens pour les boudoirs ; ils lancent le matin les foudres des Chriſoſtome , & le ſoir les traits de l'aretin ; tour-à-tour oracles de la ſageſſe éternelle , & arbitres des fantaiſies du ſiecle , on les voit deſcendre du char d'Elie, dans le ſalon du luxe ſur le canapé des graces.

Ici c'eſt un diſciple de *Vincent de Paule*, qui leche la pouſſiere où s'impriment les pas de *Beaumarchais*; là c'eſt un enfant de *François d'Aſſiſe*, qui arroſant les peupliers qui environnent le tombeau de J. Jacques à Ermenonville, abjure ſa regle ſur l'urne de l'irréligion. La tiédeur prend le flambeau du zele; l'uſure monte en chaire pour gourmander l'avarice; l'horreur de l'incrédulité s'affoiblit; le contagion gagne; les ſcandales prévalent; les principes s'ébranlent, & la foi s'éteint dans tous les cœurs par les irrégularités des Miniſtres des Autels, qui démentent par leurs mœurs les vérités qu'ils annoncent, & font plus d'incrédules & de libertins que tous les écrits affreux que l'impiété a enfantés, & qui courent dans les ténebres; ils flétriſſent la religion d'un opprobre, que le zele & la piété de tant de Miniſtres ſaints ne peuvent plus effacer. Encore entend-on tonner ces Miniſtres pervers contre la réforme. Mais une main de bronze va paiſer ſur eux, & les fouler vers le néant. O Prêtres & Moines! on connoît vos détours; on ſe défie de vos élans; à travers du manteau de la religion qui vous couvre, on voit luire un dard homicide; vous êtes devenus odieux par ce qui devoit vous honorer; vous avez voulu tout engloutir. A quels titres aujourd'hui prétendriez-vous à l'eſtime & au reſpect dus au ſacerdoce? Eſt-ce par vos mœurs? Votre vie étoit caſaniere & tranquille; vos jours n'étoient point fatigués par les travaux. Il faut maintenant vous réveiller de votre aſſoupiſſement, mettre la main à l'œuvre, ou ſinon vous ſubirez la peine portée par l'Evangile contre les oiſifs: *qui non laborat, non manducet.* Voilà l'objet de vos combats, la privation du luxe, de vos plaiſirs; voilà les ſacrifices qui vous coûtent, & les trophées à mériter.

On voit avec peine la plus grande & la meilleure partie des biens dans les mains d'un Clergé qui en abuſe ; on voit des Religieux qui firent vœu de pauvreté pour devenir plus riches : de quelle utilité eſt donc cette claſſe de Clergé ? D'aucune, ſi on en excepte les Moines non rentés, qui diſtribuent la parole de l'Evangile, & ne vivent que du fruit de leurs travaux. Quant aux autres, ils ſont à charge à eux-mêmes, & aucun n'eſt content de ſon ſort. Voyez-les dans leurs maiſons, ils ſe haiſſent, ſe jalouſent, ſe querellent ; ils ſont oiſifs, pareſſeux, & murmurent ſans ceſſe : *etiamſi ſaturati fuerint, murmurabunt.* Vous verrez ces gens dévoués à la pénitence, repoſer ſur le duvet ; ces hommes conſacrés à vaincre leurs paſſions, les contenter toutes. N'eſt-il pas juſte d'abolir cette claſſe qui ſcandaliſe au lieu d'édifier ? Que l'on ſuive les paroles de l'Ecriture : *omnis arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur, & in ignem mittetur.*

En réformant le Clergé ſéculier, on ne verra plus des Prélats qui ne connoiſſent leur diocèſe que par les revenus qu'ils en retirent ; on ne les verra plus vivre d'intrigues & d'ambition, ne ſongeant qu'à accumuler Abbayes ſur Evêché, & penſions ſur Abbayes ; ils trouveront le tems de viſiter leurs diocèſes & conſoler leurs troupeaux ; ils ne ſeront plus hommes de ſociété, hommes de jeu, & quelquefois même chaſſeurs. On verra alors le Clergé compoſé de tels Paſteurs, ſe former ſur leurs chefs, & le peuple ſe réformer par les vertus du Clergé, devenir ce qu'il doit être pour l'Etat & pour ſon Roi ; les Capucins abandonneront les muſes, les Cordeliers, &c. &c.

Une conduite réguliere rappellera la ſainteté du

miniſtere eccléſiaſtique ; & ſi tous les Prélats imitent Pompignan, on les verra à la tête de leur diocèſe ; on ne verra plus les aſſemblées politiques auſſi orageuſes, & toute la France ſera heureuſe : alors le peuple François ſera content & tranquille auprès de ſes foyers.

O France ! ſi l'on ne travaille à purger l'Egliſe de ſes Miniſtres impurs qui la déshonorent, & dont les ſcandales rendent les vertus inutiles, les plus ſages réformés de la politique & de la légiſlation n'opéreront qu'un bien paſſager ; le grand ouvrage de la régénération de l'Empire reſtera imparfait ; l'édifice impoſant de la proſpérité nationale & du bonheur des individus dont on aura décoré le faîte & négligé les fondemens, s'écroulant bientôt par une cataſtrophe inopinée, replongera la France & l'Europe au ſein du cahos, du deuil & de la déſolation.

Plangite Sacerdotes ..... quia propè eſt dies. Joel. cap. 1.

ENTRETIEN.

D. Qu'eſt-ce que le Clergé ?

R. C'eſt une claſſe de citoyens conſacrés au ſervice divin, qui devroit donner l'exemple de toutes les vertus.

D. Le Clergé remplit-il les devoirs attachés à ſon état ?

R. Non, car la plupart de ceux qui le compoſent, l'aviliſſent en affichant le luxe, l'immodeſtie & la corruption dans leurs mœurs.

D. Ne pourroit-on pas remédier à ce mal ?

R. Oui, en réformant le Clergé ſéculier, & aboliſſant le régulier.

D. Pourquoi réformer l'un & abolir l'autre ?

R. Parce que c'eſt un mal néceſſaire que de conſerver des Prêtres ſéculiers ; mais il faut les réformer & les rendre d'une bonne pâte, en diminuer le nombre. Il faut abolir les Moines, parce qu'ils ne ſont bons à rien, ignorans pour la plupart, pareſſeux par état, oiſifs par inclination, médiſans par coutume, méchans & vindicatifs par eſſence ; en un mot, parce qu'ils ont perdu l'eſprit de leur état.

D. En quoi ont-ils perdu l'eſprit de leur état ?

R. En ce que tout Moine doit être ſédentaire, pleurer dans ſa cellule, faire pénitence, travailler, prier, fuir la ſociété des hommes ; & qu'on les voit au contraire briller aux promenades, faire parade d'un peu de ſens commun dans les cercles, folâtrer dans les aſſemblées, jouer les petits maîtres par-tout, être courtiſans & aſſidus auprès des femmes ; tandis qu'ils devroient mortifier leurs ſens, mourir à la chaire, au lieu d'y reſſuſciter à chaque inſtant.

D. C'eſt pour envahir leur bien qu'on les attaque ainſi ?

R. Ils ne doivent avoir aucune propriété. St. Auguſtin ne laiſſa à ſes diſciples que les Epîtres de St. Paul ; St. François la béface, & ainſi des autres ; les poſſeſſions qu'ils ont, ſont à l'Etat, à qui ces ſang-ſues l'ont uſurpé, ſous prétexte de legs pieux.

D. Mais on leur donna ces biens ?

R. Ils ne pouvoient les recevoir ; les mains-mortes n'ont jamais pu acquérir ; d'ailleurs ſi on leur a donné, ces donations ſont nulles maintenant, puiſque leur bien appartient à la Nation.

D. De quoi ſe ſeroient donc nourris ces braves gens ?

R. Du fruit de leurs travaux. Leurs fondateurs n'avoient point d'autres revenus, & J. C. n'a jamais donné d'autre patrimoine à ſes Apôtres, puiſqu'il vouloit qu'ils fuſſent ſi pauvres, qu'ils n'euſſent pas même un chauſſon pour porte-manteau, & qu'il leur défendit d'avoir plus d'un habit, une paire de ſandale & un bâton.

D. Perſonne n'auroit embraſſé ce genre de vie ?

R. Tant mieux, la Religion fleuriroit, & on ne verroit pas tant de ſcandales ; aucune vue humaine n'eût attiré dans les cloîtres tant de fainéans.

D. Qu'entendez-vous par fainéans ?

R. J'entends des êtres qui ſont inutiles, qui ne ſavent que boire, manger, dormir, réciter un bréviaire qu'ils ne comprennent pas, promener leur oiſiveté par-tout, & ſe ſupporter eux-mêmes avec peine.

D. Pourquoi faut-il réformer le Clergé ſéculier ?

R. Parce qu'il s'éloigne du principe que leur a donné le chef des Apôtres.

D. En quoi s'éloigne-t-il de ces principes ?

R. En tout. D'abord nos Prélats ne ſe trouvent que très-peu à la tête de leurs troupeaux. Ils doivent les ſoulager, & ne le font pas.

D. Où vont-ils donc ?

R. Dans la Capitale, y afficher le luxe & l'immodeſtie, être aſſidus à la toilette des Dames, folâtrer dans les cercles, faire les honneurs d'une table, aller au ſpectacle, & quelquefois en habit de muraille faire pis encore.

D. Que font-ils de leurs revenus ?

R. Ils les mangent avec faſte, en diſtribuent une partie aux flatteurs, & l'autre aux Actrices.

D. Quel rang tiennent-ils donc dans Paris ?

R. Aucun. Ils n'y ſont ni conſidérés, ni regardés,

& ſe donnent rarement à connoître, & cela pour y être plus libres.

D. Mais qui gere leurs fonctions dans leurs Diocèſes ?

R. Ils ont des Vicaires-Généraux qui font tout, ſauf l'ordination ; mais un de leur confrere y ſupplée moyennant un dimiſſoire, ou ils ont des garçons Evêques.

D. Qu'entendez-vous par garçons Evêques ?

R. Par garçons Evêques, j'entends des Evêques *in partibus*, à qui ils font quelques cadots pour confirmer, ordonner, viſiter, & faire le ſaint Crême.

D. Les Evêques ſoulagent-ils les pauvres ?

R. Il y en a quelques-uns ; d'autres n'en ont pas trop pour eux, car la plupart meurent criblés de dettes ; c'eſt pourquoi on leur fait, dans certains Pays, payer leurs enterremens d'avance.

D. Comment donc tiennent-ils à l'Egliſe ?

R. Que par intérêts & par les bénéfices qu'ils ont obtenus par intrigues & baſſeſſe.

D. Mais ils ne ſont pas tous Evêques, ni tous également riches ; & que font les autres ?

R. Ceux qui n'ont pas de protections, ſont Vicaires, ou ils meurent de faim ; d'autres s'introduiſent dans les ſociétés ; s'efforcent de s'y rendre néceſſaires, pour ne pas dire à charge ; les amuſent par des anecdotes, des épigrammes & des calomnies ; ce ſont des paraſites adroits, flatteurs, rampans ; ſement les diviſions dans les familles, pour ſe donner enſuite le mérite d'en être les reconciliateurs.

D. Sous quel jour ſe préſentent-ils dans les ſociétés ?

R. Toujours parés des dehors de l'amitié, toujours cependant amis trompeurs, & plus dangereux ſéducteurs.

D. Ne se trouve-t-il pas de dignes pasteurs ?

R. Oui, mais en petit nombre.

D. Pourquoi ne corrigent-ils pas les infractaires?

R. C'est que l'épée du Sacerdoce n'ose frapper ses Ministres coupables, & qu'un cœur endurci est un mal sans remede.

D. Mais, on les dépose, &c. ?

R. Ils s'en soucient peu ; il faudroit les mettre à St. Lazare, & les priver de leurs Bénéfices.

D. N'y auroit-il pas d'autres moyens ?

R. Non ; car on ne peut mieux les punir que par la bourse & la table.

D. Je ne parle plus des Moines ; je pense comme vous, que ce sont des êtres inutiles, & que leurs biens paieront les dettes de l'Etat ; qu'en conséquence il faut les saper absolument ; vous les avez beaucoup ménagés dans vos réponses. Mais comment faire pour le Clergé séculier ?

R. Faire résider les Evêques, à peine d'être déposés ; leur interdire les équipages, les chevaux ; leur permettre l'usage des *Anes* (il n'en manquera pas après la suppression des Moines) ; leur donner six mille livres ; exiger qu'ils ne s'absentent jamais de leur Diocese qu'ils visiteront ; donner deux mille livres aux Curés & mille aux Vicaires ; laisser subsister les Chapitres, où on ne pourra être Chanoine qu'après 20 ans de service dans le Diocèse ; mettre tous les Canonicats au même taux de deux mille livres ; faire défenses aux Curés, Vicaires, Chanoines, d'avoir des gouvernantes âgées en dessous de 48 ans ; ordonner aux Chanoines de coucher dans les cloîtres de leur Eglise respective, & de n'en découcher qu'avec la permission de l'Evêque ou du Doyen ; interdire l'usage des habits courts, des boucles d'argent, des manchettes,

des soieries, ainsi que la frisure, & leur faire porter leurs cheveux selon les Canons. Voilà le vrai moyen de ramener l'esprit de la Religion en France ; les beaux jours de la Monarchie ne peuvent renaître sans les beaux jours du Christianisme ; tout le génie des Administrateurs, toutes les vertus des Rois, ne peuvent rétablir l'ordre & asseoir la félicité des Etats sur une base solide, si l'Etre Suprême n'est pas honoré, & si les blasphêmes de l'impie, les prestiges des illuminés, & la tiédeur de ses Ministres attirent sa colere sur nos têtes : *nisi Dominus custodierit civitatem, frustrà vigilat qui custodit eam.* Ps. 126.

A quoi serviront les veilles de M. N..... si une foule d'Evêques persistent à s'endormir loin de leurs ouailles ! Que les Evêques résident, qu'ils soient saints, les grands auront des mœurs, & le peuple sera heureux.

PASSION du Clergé Séculier & Régulier.

Non propter Christum, sed propter lucrum. Beaum.

LE jour de l'immolation approchoit, & le siècle de lumiere étoit arrivé ; les Scribes & les Pharisiens concertoient les moyens de surprendre le Clergé, & de s'en rendre maîtres ; mais ils craignoient d'être abandonnés par les Curés : *timebant verò plœbem.* Satan entra dans le cœur du peuple surnommé *Iscariote*, & il convint avec les dénominateurs de l'Assemblée qu'il le leur livreroit. La Nation en fut ravie, & lui promit de l'argent : *& pacti sunt ei pecuniam dare.* Il y consentit. Depuis ce tems, il cherchoit l'occasion de livrer le

Clergé : *& quærebant opportunitatem.* Le Clergé fut vendu, non pour des deniers, mais pour de l'or. Une grande fête approchoit (1) ; on se préparoit à la célébrer : *venit autem dies Azimorum.* Le Clergé instruit du coup qu'on vouloit lui porter & qu'il redoutoit depuis long-tems, dit : un des miens me trahira : *unus tradet me* ; un Abbé répondit : pour moi, quand il me faudroit mourir, je ne vous renierai, pas (2). M. l'Archevêque de Paris lui repliqua : avant que le coq chante, vous m'aurez méconnu : *priusquam gallus cantet.* L'Évêque d'Arras au nom du Clergé se retira dans un lieu secret, disant à la Nation : faites, s'il est possible, que ce calice d'amertume & d'humiliation s'éloigne de nous : *transeat... calix iste.* Alors celui qui avoit fait la motion de le réformer s'approcha, mettant la main sur la mître, c'étoit le signal. Alors on se saisit du Clergé qui tint ce langage : J'ai prêché ma doctrine en public ; pourquoi me saisissez-vous ? Je jouis de mes propriétés que vous me contestez ; ce bien ne m'a pas été donné en fraude, mais par les droits qu'en avoient les donataires & le consentement tacite de la Nation. Mais c'est l'heure de votre puissance & celle des ténebres : *sed hora vestra est.* Alors on s'empara du Clergé, & on le cita devant N..... qui gouvernoit l'Assemblée. C'est alors que l'on tacha de le surprendre dans ses paroles, & qu'on lui reprocha en face sa conduite, ses erreurs & le mauvais usage de ses richesses. Alors tous s'écrierent : *quid adhuc egimus testibus.* L'Archevêque de Bordeaux qui vouloit délivrer ses confreres, leur dit : que répondez-vous à ces accusations ? Le Clergé se tut ; *tacebat autem.* Alors N..... se tournant vers le

(1) La St. Martin de cette année. --- (2) L'abbé Poule.

679

peuple qui brûloit d'envie d'accélérer sa condamnation, lui dit: je ne trouve aucun sujet de le condamner. Les cris alors redoublerent, & on présenta la brochure du feu de l'Encensoir éteint; & le Clergé fut abandonné. N..... se lava les mains, & leur dit: prenez-le & jugez-le selon vos Loix: *accipite eum vos.* Mille voix s'écrierent: *tolle, tolle;* plutôt absoudre les déïcides que lui. M. le Comte de Mirabeau & M. de Beaumés prophétiserent, & on ne s'y attendoit pas. Il est à propos, dirent-ils, qu'un soit sacrifié pour tous; que le Clergé meure pour le peuple, & que ses richesses retournent à l'Etat: *expedit unum mori pro populo.* Alors on prononca sa sentence; & après qu'on l'eut dépouillé en déclarant que ses biens étoient à la Nation, & qu'il fut attaché entre deux voleurs, un Intendant & un Procureur, *& crucifixerunt eum inter duos latrones*, il baissa la tête & mourut, & *expiravit.* On tira le froc au sort: *sortiamur de cujus illa fit.* Il y avoit plusieurs femmes qui se tenoient au coin & pleuroient(1): *erant autem mulieres de longe aspicientes;* & quelques zélés, à la tête desquels étoient l'Evêque de Treguier, le Pere Constant, Capucin de la chaussée d'Autin, & le Pere Lallande, Oratorien de Montmorenci, frappoient leur poitrine, *percutientes pectora sua;* tandis que le bon Evêque du Mans disoit: on a vraiment sacrifié le juste & l'innocent: *vere hic justus erat.* Alors le peuple dit au Président de l'Assemblée: le Clergé a dit qu'il ressusciteroit: *recordati sumus, quia seductor ille dixit, resurgam.* Ordonnez donc que l'on garde le Sépulchre: *jube ergò custodiri Supulchrum.* Et on fut alors faire sanctionner sa réforme.

(1) Des femmes entretenues par les petits colets, & entr'autres la Sœur Ste. Rose, bonne amie du Curé St. Eustache.